

Tels sont les effets physiologiques de l'alcool éthylique ainsi que des eaux-de-vie obtenues par la distillation du vin. Mais il est d'autres liquides alcooliques qui renferment une faible quantité d'alcool butylique, telle que l'eau-de-vie de marc; il en est d'autres qui contiennent, indépendamment de l'alcool butylique, des quantités assez notables d'alcool amylique; telles sont les eaux-de-vie de grains, de pommes de terre et de betteraves. En effet, c'est l'alcool amylique qui, après l'alcool éthylique, forme la majeure partie des produits de la fermentation des sucres de fécule et des mélasses de betteraves. L'action de l'alcool amylique a été étudiée dans mes *Éléments de toxicologie*.

USAGES DE L'ALCOOL.

Cette substance, étant usitée à la fois en hygiène et en thérapeutique, doit être étudiée au point de vue de ce double emploi.

HYGIÈNE. — L'alcool n'est pas un aliment, puisqu'il n'est pas brûlé dans l'économie et qu'il détermine au contraire une diminution de l'urée et de la température. Mais il peut remédier aux défauts d'une alimentation insuffisante. L'observation en a démontré depuis longtemps l'utilité aux travailleurs, aux gens qui mangent peu. Nous ingérons en général plus d'aliments qu'il n'est nécessaire; une partie de la chaleur produite par la combustion des matériaux alimentaires disparaît en pure perte, ou n'est pas suffisamment utilisée; l'alcool, modérateur des combustions, vient agir comme la cendre jetée sur le feu. Il fait en même temps mieux utiliser les aliments, puisque l'on a vu qu'il favorisait la digestion en activant la sécrétion des sucs gastrique et pancréatique, en dissolvant les graisses et en favorisant les contractions de l'estomac. Enfin, par le stimulus qu'il exerce sur le système nerveux, il ranime, du moins d'une manière temporaire, l'énergie des fonctions vitales. Aussi est-il utile à l'ouvrier qui fatigue, à une organisation épuisée, aux vieillards qui digèrent souvent mal, aux convalescents dont les fonctions digestives ne sont pas encore bien rétablies.

THÉRAPEUTIQUE. — Nous avons à considérer d'abord les usages médicaux, puis les usages chirurgicaux de l'alcool.

Comme agent médical, on l'emploie dans diverses affections, dont les principales sont les suivantes: la *dyspepsie* et les *vomissements*, la *pneumonie*, les *fièvres intermittentes*, la *phthisie*, la *métrorrhagie*, le *choléra*, et même le *délirium tremens*, c'est-à-dire que l'on combat ici un effet par la cause qui l'avait déterminé.

Dyspepsie et vomissement. — Les effets de l'alcool contre ces symptômes morbides s'expliquent d'après ce qui vient d'être dit. Ce médicament est utile toutes les fois qu'il y a un défaut de sécrétion du suc gastrique, ou une hyperesthésie stomacale.

Dans la première variété de dyspepsie, l'alcool augmente la sécrétion du suc gastrique; dans la seconde, il produit une certaine anesthésie de l'estomac. — Les vomissements de la grossesse sont facilement combattus par le vin de Champagne. Ce vin agit en outre par l'acide carbonique qu'il contient et qui est un agent anesthésique. Le vin est d'ailleurs d'un usage populaire dans cet état morbide.

Pneumonie. — Jamais, sous l'empire des idées de l'école physiologique, on n'aurait osé administrer à un fébricitant l'alcool que l'on considérerait comme un médicament incendiaire. Or, depuis quelques années, il existe en Angleterre une méthode appelée *méthode de Todd*, qui a été popularisée chez nous par Béhier, et qui consiste à administrer ce médicament dans des maladies éminemment fébriles, dans la pneumonie par exemple. Les heureux effets de ce médicament s'expliquent aujourd'hui, puisqu'il diminue le pouls et la température, qu'en un mot, il agit comme un antiphlogistique des plus précieux. C'est surtout dans la pneumonie contractée chez les buveurs qu'il convient de l'employer, suivant la pratique déjà indiquée par Chomel. — Enfin, j'ajouterai que l'alcool est parfois l'un des meilleurs moyens d'arrêter une maladie fébrile à son début, et qu'il y a quelque chose de vrai dans cette idée populaire qu'on peut juguler une maladie en se livrant au vin.

Fièvres intermittentes. — Un verre de rhum peut être très-efficace au début du frisson, ce qui se rattache à ce qui vient d'être dit. L'usage a appris d'ailleurs que le bon vin, le vin de Madère par exemple, suffisait, avec un bon régime, pour faire disparaître les fièvres intermittentes légères.

Parmi les auteurs qui ont préconisé l'emploi des alcooliques dans cet état morbide, il faut citer d'abord Lanzoni et Albrecht, puis Guyot, Burdel et Hérard.

Phthisie. — De même que l'arsenic, l'alcool agit dans la tuberculose comme un médicament d'épargne. Il modère la fièvre chez les malheureux phthisiques qui se consomment par les deux bouts. Il favorise en même temps la digestion et combat les vomissements si fréquents dans cette maladie. — Si j'avais à traiter ici des effets diurétiques de l'alcool, je rappellerais que ce médicament est, par suite de ces mêmes effets, l'un des meilleurs antisudorifiques, qu'il peut être préféré, contre les

sueurs des phthisiques, à l'agaric et surtout à cet affreux poison qu'on appelle sucre de Saturne. — Les habitants du nord de l'Asie ne sont jamais atteints de phthisie; ils boivent une liqueur alcoolique, appelée *koumiss*, préparée avec du lait; mais il est bon d'ajouter aussi qu'ils font presque continuellement des courses à cheval, qu'ils respirent un grand air, tous moyens qui, unis à d'autres que j'ai signalés (page 107), peuvent empêcher le développement de cette maladie. Enfin, j'ajouterai que les buveurs ne sont guère phthisiques et qu'on a même conseillé le recours aux boissons alcooliques comme moyen de prophylaxie et de guérison.

Hémorrhagies. — Il existe un usage populaire qui consiste à donner des alcooliques aux femmes atteintes d'hémorrhagies utérines à la suite de couches. Cet usage a été adopté ensuite par divers médecins, tels que Campbell, Legrand, Michaud, Béhier, Pajot, Charrier et plusieurs autres, qui ont prescrit également avec succès ces mêmes agents contre la métrorrhagie.

Cette action de l'alcool est manifeste, mais encore inexplicée.

Je reviendrai sur l'emploi de l'alcool, lorsque j'indiquerai le traitement général des hémorrhagies utérines, après l'étude des effets physiologiques de l'ergot de seigle.

Fièvre typhoïde. — L'administration des purgatifs, ainsi que je le rappellerai plus tard dans l'étude de ces derniers agents, l'emploi rationnel du quinquina et des alcooliques, constituent les principaux moyens auxquels on doit avoir recours dans cet état morbide. L'alcool, ou le vin, modifie avantageusement la fièvre typhoïde et en abrège la durée, ainsi qu'il résulte des observations de divers médecins, notamment de celles de Fourier (de Compiègne) (1). Ce dernier a reconnu que l'alcool était surtout utile dans les cas où l'on observe du délire.

Choléra. — L'ingestion de l'eau-de-vie, du rhum ou du vin, comme moyen prophylactique ou curatif du choléra, est une pratique vulgaire que l'observation a jugée excellente. Il est probable que l'alcool agit comme antiseptique dans cette maladie. Toujours est-il que l'addition de l'alcool ou du vin à l'eau, dans les temps de choléra, rend l'ingestion de ce dernier liquide moins dangereuse, puisqu'il paraît démontré aujourd'hui que l'eau est un mode puissant de transmission du choléra.

Delirium tremens. — L'alcool convient non-seulement dans la

(1) *Bull. gén. de therap.*, 1873, t. LXXXV, p. 241 et 292.

pneumonie des ivrognes, mais dans toutes les maladies aiguës dont ils peuvent être atteints. Si l'on prive alors les buveurs de leur excitant habituel, ils sont inévitablement pris de *delirium tremens*. Il faut alors leur donner des alcooliques, mais en petite quantité.

Comme agent chirurgical, l'alcool est employé.

1° Dans le pansement des plaies. — Dans l'antiquité, et au moyen âge, l'alcool était, ainsi que l'huile et le sel, le principal topique appliqué sur les plaies. Plus tard, l'usage en est tombé en désuétude (1). Mais heureusement les choses sont changées.

Il y a quelques années, un médecin modeste, Batailhé, a rappelé l'attention des chirurgiens vers la saine pratique des temps anciens, par des expériences et des observations qu'il a communiquées avec Guillet à l'Académie des sciences. Les résultats des recherches et des efforts de Batailhé ont été si considérables, que l'on peut avancer que, depuis vingt ans, personne n'a rendu autant de services à la thérapeutique chirurgicale. Je me rappelle ces paroles prononcées par Nélaton à l'une de ses cliniques : « Quand j'occupai cette chaire, l'hôpital des Cliniques était réputé malsain; depuis que j'emploie l'alcool, sa mauvaise réputation a disparu. » En effet, Nélaton, adoptant les idées de Batailhé, a vulgarisé l'emploi chirurgical des alcooliques et a bien mérité de la chirurgie. Après quatre-vingt-dix-sept opérations, pratiquées par Nélaton, dans le courant de 1863 et dans les six premiers mois de 1863, opérations dont j'ai été témoin pour la plupart, et dont parle Gaulejac, dans sa thèse inaugurale (2), opérations qui furent suivies d'un pansement à l'alcool, il n'y eut que trois morts, dont deux mêmes furent dues à des états morbides indépendants de l'opération. Il convient de citer ensuite Maisonneuve parmi les chirurgiens qui ont le plus contribué à répandre la nouvelle méthode de pansement.

L'alcool agit sur les plaies et les blessures de la manière suivante : Il arrête l'hémorrhagie des petits vaisseaux en coagulant l'albumine du sang; il diminue la formation du pus, en détruit les propriétés nuisibles et l'odeur, donne aux plaies un aspect frais et rosé et active la formation des bourgeons charnus. Il empêche ainsi l'infection purulente si fréquente dans la méthode des pansements à l'eau, méthode pernicieuse qui doit désormais être rejetée toutes les fois qu'une suppuration quelconque est établie.

(1) Toutefois Guy de Chauliac, Ambroise Paré, Dionis, J.-L. Petit ont employé, dans le pansement des plaies, l'alcool et le vin que leurs successeurs ont délaissés.

(2) *Du pansement des plaies par l'alcool*, thèse de Paris, 1864.

2° **Dans la vaginite.** — Cette affection est-elle aiguë, on conseille les moyens antiphlogistiques : les bains entiers tous les jours ou tous les deux jours (les bains de siège doivent être rejetés), le repos, les injections émollientes préparées simplement avec la guimauve ou la graine de lin, ou rendues narcotiques à l'aide du pavot quand il existe de la douleur. Lorsque l'affection passe de l'état aigu à l'état chronique, on conseille les injections d'acétate de plomb (acétate, 15; eau distillée 500). Enfin, la vaginite est-elle chronique, on prescrit les injections de sulfate de zinc, d'alun, de tannin, de feuilles de noyer, de teinture d'iode (teinture, 20; eau, 1000; iodure de potassium, 2). Je ne dirai rien des saignées, non plus que du nitrate d'argent qui, d'après les expériences de Cullerier, n'est pas avantageux dans cette affection.

Tel était, dans ces dernières années, le traitement ordinaire de la vaginite, traitement dans lequel il n'était pas fait mention de l'alcool. Or il résulte d'expériences thérapeutiques faites par Dolbeau aux hôpitaux de Lourcine et de Saint-Antoine, et dont plusieurs sont rapportées par Ramlow (1) que l'alcool peut être employé avec succès dans toutes les formes de la vaginite, aussi bien dans celles qui sont aiguës que dans celles qui sont chroniques; qu'il n'est pas nécessaire d'attendre, comme dans l'emploi des autres topiques, que les phénomènes inflammatoires se soient développés; enfin que ce traitement est, en général, de moins longue durée que par les autres moyens. Le manuel opératoire est le suivant : On trempe, dans de l'eau-de-vie camphrée pure, un tampon de charpie ayant une longueur égale à la profondeur du vagin et muni d'une ficelle, puis on introduit dans le vagin, à l'aide du spéculum, ce tampon fortement imbibé d'alcool. On le laisse à demeure pendant vingt-quatre heures. La malade est invitée à le retirer elle-même avec la ficelle, et à se donner des injections avec une décoction de feuilles de noyer ou de guimauve, ou simplement avec de l'eau, et l'on tient les parois du vagin isolées à l'aide d'un tampon d'ouate sèche. Deux ou trois jours plus tard, on recommence les mêmes opérations et ainsi de suite, jusqu'à ce que la guérison complète soit obtenue. Assez souvent la guérison a lieu après l'emploi de deux ou trois tampons; ordinairement après l'emploi de cinq ou six, quelquefois il faut aller jusqu'à quatorze et même dix-huit.

Enfin, quel que soit le mode de traitement local, je rappellerai qu'il faut satisfaire aux diverses indications. On doit, par exemple, administrer le fer et les amers, aux femmes faibles, lymphatiques, scrofuleuses; les bains de Baréges, aux femmes dartreuses.

(1) *Du traitement de la vaginite*, thèse de Paris, 1867.

Les injections d'alcool, ou plutôt d'eau alcoolisée, ont été employées par Brown dans la blennorrhagie. L'alcool et le vin sont peut être les meilleurs topiques qu'on puisse employer pour faire cesser le suintement chronique dans cette affection.

3° **En injections dans les cavités séreuses.** — Autrefois, on portait le vin dans les cavités séreuses qu'on voulait oblitérer après les avoir préalablement vidées. Il fallait un vin particulier, un vin très-alcoolique, le Porto par exemple; il fallait qu'il fût chaud. Aujourd'hui, on sait que c'est l'alcool qui agit uniquement, et que les effets du vin lui sont inférieurs, parce que, quelle que soit sa richesse alcoolique, ce dernier ne contient pas encore assez de liquide spiritueux. L'alcool produit une inflammation des tuniques et, par suite, des adhérences qui déterminent l'oblitération des cavités. Mais, comme il agit moins bien que l'iode, comme il peut déterminer des phlegmons, lorsqu'il a pénétré dans le tissu conjonctif, on lui préfère aujourd'hui les injections iodées qui ne présentent pas cet inconvénient. C'est surtout dans la tunique vaginale qu'on a injecté l'alcool et le vin pour la guérison de l'hydrocèle. Nous verrons, dans l'étude de l'iode, que l'emploi de cet agent est encore ce qu'il y a de meilleur pour la cure de l'hydrocèle.

Tels sont les usages de l'alcool en chirurgie. Pour terminer, j'ajouterai que Nélaton a démontré, en 1853, qu'on pouvait prévenir le développement des furoncles, et en faire disparaître l'inflammation à l'aide d'applications de compresses imprégnées d'alcool à 92 degrés.

Enfin, je citerai les injections d'eau alcoolisée dans la conjonctivite purulente (Gosselin), dans l'otorrhée (Weber).

MODES D'ADMINISTRATION ET DOSES.

L'alcool est employé différemment suivant les usages auxquels on le destine.

Usages internes. — J'ai déjà cité la *potion de Todd* qu'on prescrit dans la pneumonie, surtout lorsque cette maladie s'accompagne d'adynamie ou qu'elle est survenue chez des gens habitués aux boissons. Cette potion est simplement de l'eau-de-vie, ou du rhum, qu'on administre aux doses de 50 à 100 grammes, répétées deux ou trois fois dans la journée, s'il est nécessaire. Ces liquides se prescrivent, soit en nature, soit plutôt additionnés de sucre et de teinture de cannelle, soit enfin dans de l'eau édulcorée.

Nous avons vu que les alcooliques favorisaient la digestion, qu'ils étaient utiles dans les vomissements de la grossesse et dans la métror-

rhagie. On devra donc recourir à leur emploi dans ces accidents morbides. Toutefois, au lieu du rhum ou de l'eau-de-vie, on prescrira, s'il est possible, le vin de Champagne. L'acide carbonique contenu dans ce vin, dont l'utilité a été reconnue dans les affections précitées, pénètre dans le torrent circulatoire où il produit, sans doute, des effets que ne détermine pas celui qui résulte des combustions organiques. Il peut, dès lors, agir sur les fibres de l'utérus, s'il est vrai que, d'après Brown-Séquard, cet acide fasse contracter les fibres lisses, d'où résulterait la suppression des hémorrhagies utérines comme sous l'influence du seigle ergoté. (Voyez *Médicaments musculaires*.)

Dans le choléra algide, dans le refroidissement et le collapsus qui accompagnent plusieurs maladies aiguës, on a proposé la préparation suivante, appelée *punch des malades* :

Thé.....	40 grammes.
Faites infuser dans eau.....	250 —

Et ajoutez :

Alcool à 56 degrés.....	} aa 450 —
Sirup de sucre.....	
Suc d'un citron.....	

A prendre par petites tasses.

Usages externes. — Pour ces usages on se sert, soit d'eau-de-vie camphrée, soit de l'alcool camphré.

Eau-de-vie camphrée :

Camphre.....	32 grammes.
Alcool à 56 degrés.....	1250 —

On l'emploie surtout en frictions résolatives.

Alcool camphré :

Camphre.....	1 gramme.
Alcool à 86 degrés.....	8 —

On l'emploie quelquefois en nature, par exemple en frictions sur la peau, mais le plus souvent étendu d'eau, par exemple en application sur les plaies.

Le camphre agit en éloignant les insectes et empêchant la fermentation acétique de l'alcool.

Au lieu de l'alcool camphré, on fait souvent usage de la teinture d'arnica dans le pansement des plaies, surtout lorsqu'elles sont contuses.

Teinture d'arnica :

Fleurs d'arnica.....	1 gramme.
Alcool à 56 degrés.....	5 —

Brown pratiquait, dans les *blennorrhagies*, des injections avec de l'alcool simple étendu de 7 à 8 parties d'eau, et Gosselin a employé avec succès, dans une *conjonctivite purulente blennorrhagique*, de l'eau alcoolisée contenant un quart de son poids d'alcool à 36 degrés.

II. — VINS.

Les vins constituent à la fois un aliment et un médicament. Néanmoins, le rôle alimentaire en est faible, puisque ces liquides renferment très-peu de substances solides capables d'être brûlées dans l'économie. Ils constituent un aliment qui excite d'abord d'une manière temporaire, comme le café torréfié, le thé, et qui agit ensuite comme substance d'épargne.

Un vin rouge ordinaire présente la composition suivante :

Eau.....	878 grammes.
Alcool éthylique ou alcool ordinaire.....	100 —
Alcools butylique, amylique, aldéhydes, éthers divers.....	traces
Tannin, acide succinique, bitartrate de potasse et sels divers, matière colorante, etc.....	22 —

La teneur en alcool varie considérablement suivant les vins. Les bordeaux ordinaires n'en contiennent que 10 pour 100; les vins de la Côte-d'Or et de l'Yonne, 10 à 13; le madère, l'alicante, 12; le porto, 25 pour 100. Le bouquet est produit par des huiles essentielles et par des éthers divers dont le dosage est difficile.

Parmi les sels, le bitartrate de potasse est le plus important. Les vins ordinaires en renferment en moyenne 6 pour 100. Les vins très-alcooliques en contiennent peu, parce que ce sel est insoluble dans l'alcool; les vins très-peu riches en alcool, tels que ceux de Suresnes et d'Argenteuil, en contiennent beaucoup, aussi sont-ils durs, acides et purgatifs. Enfin le jus du raisin appelé vin doux, le verjus, renferment tout le bitartrate contenu dans la grappe, aussi sont-ils éminemment purgatifs et, de plus, tempérants. (Voyez ce mot après l'étude des *Alcalins*.) Pendant la fermentation du sucre de raisin, l'alcool se produit et détermine la précipitation d'une plus ou moins grande quantité du bitartrate de potasse qui forme la lie. Parmi les autres sels contenus dans le vin, il faut citer des phosphates, des chlorures, des bromures, et même

des fluorures de potassium, de sodium, de calcium, de magnésium, d'aluminium, de fer.

Après les sels, le tannin est le principe immédiat le plus important. Ceux qui en contiennent beaucoup sont des vins astringents. Vient ensuite la matière colorante qui, de même que le tannin, est contenue dans la pellicule du raisin. Cette matière n'est pas soluble dans l'eau, mais elle se dissout facilement dans l'alcool; aussi peut-on obtenir du vin blanc avec des raisins noirs, en faisant fermenter le jus en l'absence de la pellicule.

On a proposé diverses classifications des vins. La seule qui nous intéresse, au point de vue médical, est la suivante :

1° *Vins alcooliques* (madère, marsala, malaga, alicante). 2° *Vins astringents* (cahors, hermitage). 3° *Vins acides* (vin du Rhin, d'Argenteuil). 4° *Vins mousseux* (champagne). Parmi les vins alcooliques on en distingue qui sont sucrés, tels que ceux de Malaga, de Bagnols; aussi en ferons-nous une cinquième division, celle des *vins sucrés*.

Effets physiologiques. — Ces effets sont multiples. Les plus importants sont d'abord ceux de l'alcool ou de l'eau-de-vie, mais mitigés et moins rapides. Viennent ensuite ceux que produisent des substances qui rendent si complexe la composition des vins : effets astringents, tempérants, laxatifs, nutritifs, suivant qu'ils renferment une plus grande quantité de tannin, de bitartrate de potasse, de sucre et de substances minérales, ces dernières étant aussi nécessaires à l'organisme que les matières organiques.

Usages. — Les usages des vins sont les mêmes que ceux de l'alcool; mais quelques-uns sont plus restreints, d'autres sont plus étendus. Ainsi, tandis qu'on préférera l'alcool aux vins dans la dyspepsie, la pneumonie, les hémorrhagies, le purpura hémorrhagica, la variole, les injections dans la tunique vaginale, etc., on prescrira de préférence les vins dans la convalescence des maladies, dans la glycosurie (Boucharlat), les fièvres intermittentes, la fièvre typhoïde, la scrofule, la phthisie, l'incontinence d'urine chez les enfants, le scorbut. Au sujet de cette dernière maladie, on rapporte que, deux croisières, l'une française, l'autre anglaise, stationnant dans les mers du Sud, on distribua du vin aux marins français, de l'eau-de-vie aux marins anglais, et que ceux-ci furent atteints du scorbut, tandis que les premiers en furent exempts.

Choix des vins. — Les vins n'étant pas identiques, il est utile d'en faire un choix.

S'agit-il de relever les forces, on donnera des vins sucrés, ceux de

Bagnols par exemple, attendu que le sucre est un aliment dont les effets s'ajoutent à l'action stimulante exercée par l'alcool. La potion cordiale n'est que du vin sucré additionné de cannelle :

Vin rouge	125 grammes.
Sirop de sucre	25 —
Teinture de cannelle	8 —

On donnera cette potion, ou un verre de vin quelconque, pour relever les forces après une opération, une ponction de l'ascite, d'un kyste de l'ovaire, de la plèvre, etc.

S'il s'agit d'injections, on préférera les vins astringents. — On ajoutera même au vin rouge ordinaire une certaine quantité de tannin dans la proportion de 4 gramme pour 150 grammes de vin, pour les injections uréthrales, et dans des proportions plus fortes pour les injections vaginales.

Le vin blanc mousseux, le champagne, doit être préféré au vin rouge dans les vomissements de la grossesse.

Dans la blennorrhagie chronique on emploie avec avantage les injections avec un vin astringent, seul ou additionné d'eau de roses :

Vin rouge du Midi	50 grammes.
Eau distillée de roses	100 —
	(Ricord.)

ou mieux additionné de tannin :

Vin rouge du Midi	150 grammes.
Tannin pur	4 —
	(Ricord.)

Pour le vagin, la quantité de tannin doit être doublée.

Résumé.

Le groupe des alcooliques est représenté par l'alcool éthylique et par les liquides qui en renferment, tels que les vins et les liqueurs. (Les teintures alcooliques ne peuvent faire partie de ce groupe, car ce sont des préparations pharmaceutiques dans lesquelles l'alcool ne joue que le rôle d'excipient.)

L'absorption des alcooliques est rapide, soit qu'ils aient été ingérés dans l'estomac, soit qu'ils aient été introduits dans le rectum. Deux théories opposées ont été admises tour à tour au sujet de leur élimination. Suivant l'une, l'alcool serait brûlé dans l'organisme, c'est-à-dire transformé en eau et en anhydride carbonique. Suivant l'autre, cette substance s'éliminerait en nature. Cette dernière est celle qu'il faut admettre, car on peut retrouver, dans les produits expiratoires et dans l'urine, l'alcool ingéré. L'étude physiologique de ce médicament vient d'ailleurs appuyer cette théorie.

En effet, il est démontré que l'alcool modère la nutrition, qu'il diminue l'urée d'une manière notable et qu'il produit un abaissement de la température. Dans des expériences faites sur les animaux, on a vu l'abaissement de la calorification être de 2 et 3 degrés et davantage. Or, si l'alcool était brûlé dans l'organisme, il devrait plutôt élever la température animale que l'abaisser, il devrait agir comme un aliment respiratoire, tandis que c'est en réalité un médicament d'épargne qui, ralentissant la nutrition, agit comme la cendre jetée sur le feu, en faisant que l'organisme s'use moins vite. Aussi est-il utile aux personnes dont l'alimentation est insuffisante. C'est par cette action modératrice de la nutrition qu'on peut expliquer l'embonpoint et parfois la dégénérescence graisseuse qu'on remarque chez les buveurs.

Avant d'être absorbé, l'alcool agit sur les premières portions du tube digestif. A petite dose, il augmente les sécrétions du suc gastrique et du suc pancréatique; à haute dose, il les diminue. Il réveille les contractions stomacales; enfin, il dissout les graisses et en favorise l'émulsion ultérieure.

Les usages thérapeutiques des alcooliques sont nombreux. Parmi ces usages, les uns sont récents, les autres déjà anciens ou renouvelés. Ainsi on emploie avec avantage l'alcool (potion de Todd) dans la pneumonie où, suivant les idées anciennes, il devrait agir comme médicament incendiaire, tandis qu'il est antiphlogistique. On peut même avancer que l'emploi de cette substance est parfois l'un des moyens d'arrêter une maladie fébrile à son début. L'alcool est utile dans la dyspepsie, dans les vomissements de la grossesse, le choléra, les fièvres intermittentes, la fièvre typhoïde, la phthisie et même le delirium tremens. L'usage de l'alcool seul ou additionné de camphre (eau-de-vie camphrée), dans le pansement des plaies, rend des services immenses qui ont été appréciés dans ces dernières années; le principal avantage de l'alcool est de s'opposer efficacement à l'infection purulente. Les injections de vin ou d'alcool dans les cavités séreuses, pour les oblitérer, sont efficaces, mais il faut leur préférer les injections iodées.

Les vins agissent comme l'alcool, mais d'une manière plus mitigée. D'un autre côté, à cause des principes nombreux qu'ils renferment, ils peuvent produire des effets que ne détermine pas l'alcool: effets tempérants, laxatifs, astringents, nutritifs, suivant qu'ils sont riches en bitartrate de potasse, en tannin ou en sucre. Les vins sucrés, ceux de Bagnols, par exemple, doivent être administrés de préférence aux convalescents.

II. — CAFÉIQUES.

Le groupe des *caféiques* a été créé par Bouchardat qui l'a formé de quatre substances contenant de la *caféine*, savoir: le *café*, le *thé de Chine*, le *thé du Paraguay*, le *guarana*, et d'une cinquième, le *coca*, qui renferme un autre alcaloïde, la *cocaïne*.

J'ai admis ce groupe naturel, mais après l'avoir légèrement modifié. J'en ai distrait le *coca* qui a été étudié précédemment, et je l'ai rem-

placé par le *cacao* dont l'alcaloïde appelé *théobromine* paraît posséder des propriétés analogues à celles de la *caféine*. Enfin, à l'expression *guarana*, qui ne désigne qu'un mélange de diverses semences, je substituerai le nom de l'arbre appelé *Paullinia*, dont les substances forment une partie importante de ce mélange. Le groupe des *caféiques*, ainsi modifié, sera donc représenté par le *café*, les thés de Chine et du Paraguay, le *paullinia* et le *cacao*.

I. — CAFÉ.

Historique. — L'usage du café paraît avoir pris naissance en Perse. Vers le milieu du xv^e siècle, cet usage passa à Aden et à la Mecque où il ne parvint à s'établir qu'à la suite de persécution; puis, en 1664, s'ouvrit à Marseille le premier café qu'on ait vu en France. En 1669, un Arménien nommé Pascal fonda à Paris un établissement semblable et, dix ans plus tard, un Sicilien nommé Procope créa celui qui porte encore son nom.

A dater de cette époque, l'usage du café se répandit de plus en plus et entra dans la thérapeutique. En effet, Prosper Alpin, puis Dufour au xvii^e siècle, le prescrivait dans la phthisie, et surtout dans la migraine, ce en quoi ils furent imités par leurs successeurs. Mais, ce n'est que dans ce siècle, et notamment dans ces dernières années, que l'étude chimique et physiologique, ainsi que l'emploi thérapeutique rationnel du café ont été constitués.

Provenance du café. — Le café est la graine de deux arbrisseaux appartenant au genre *cafier* (*Coffea*), de la famille des rubiacées: le *C. Arabica* (Linné), et le *C. Mauritiana* (Lamarck).

En 1690, les Hollandais transportèrent le *Coffea arabica* à Batavia, à Java et à Surinam. Ils en apportèrent aussi plusieurs pieds à Amsterdam. En 1714, un pied de cette plante, donné par Pancras, bourgmestre d'Amsterdam, fut planté au Jardin Royal, aujourd'hui le Jardin des Plantes; enfin, en 1720, Desclieux put transporter sain et sauf à la Martinique un pied de *cafier* avec lequel il avait partagé sa ration d'eau douce pendant la traversée. De la Martinique, le *Coffea Arabica* passa aux Antilles, à Saint-Domingue, à la Guadeloupe, à Cayenne et dans plusieurs autres colonies.

Le *cafier* d'Arabie est un arbrisseau qui atteint une hauteur de 3 à 6 mètres. Il est toujours vert et porte des fleurs à toutes les époques de l'année. Les fruits en sont mûrs quatre mois environ après la floraison; ils sont rouges et tellement semblables aux cerises qu'on pourrait les confondre avec elles, si on ne les reconnaissait à leur odeur et à leur saveur qui est plus agréable encore que celle de ces dernières. Les fruits

sueurs des phthisiques, à l'agaric et surtout à cet affreux poison qu'on appelle sucre de Saturne. — Les habitants du nord de l'Asie ne sont jamais atteints de phthisie; ils boivent une liqueur alcoolique, appelée *koumiss*, préparée avec du lait; mais il est bon d'ajouter aussi qu'ils font presque continuellement des courses à cheval, qu'ils respirent un grand air, tous moyens qui, unis à d'autres que j'ai signalés (page 107), peuvent empêcher le développement de cette maladie. Enfin, j'ajouterai que les buveurs ne sont guère phthisiques et qu'on a même conseillé le recours aux boissons alcooliques comme moyen de prophylaxie et de guérison.

Hémorrhagies. — Il existe un usage populaire qui consiste à donner des alcooliques aux femmes atteintes d'hémorrhagies utérines à la suite de couches. Cet usage a été adopté ensuite par divers médecins, tels que Campbell, Legrand, Michaud, Béhier, Pajot, Charrier et plusieurs autres, qui ont prescrit également avec succès ces mêmes agents contre la métrorrhagie.

Cette action de l'alcool est manifeste, mais encore inexplicée.

Je reviendrai sur l'emploi de l'alcool, lorsque j'indiquerai le traitement général des hémorrhagies utérines, après l'étude des effets physiologiques de l'ergot de seigle.

Fièvre typhoïde. — L'administration des purgatifs, ainsi que je le rappellerai plus tard dans l'étude de ces derniers agents, l'emploi rationnel du quinquina et des alcooliques, constituent les principaux moyens auxquels on doit avoir recours dans cet état morbide. L'alcool, ou le vin, modifie avantageusement la fièvre typhoïde et en abrège la durée, ainsi qu'il résulte des observations de divers médecins, notamment de celles de Fourier (de Compiègne) (1). Ce dernier a reconnu que l'alcool était surtout utile dans les cas où l'on observe du délire.

Choléra. — L'ingestion de l'eau-de-vie, du rhum ou du vin, comme moyen prophylactique ou curatif du choléra, est une pratique vulgaire que l'observation a jugée excellente. Il est probable que l'alcool agit comme antiseptique dans cette maladie. Toujours est-il que l'addition de l'alcool ou du vin à l'eau, dans les temps de choléra, rend l'ingestion de ce dernier liquide moins dangereuse, puisqu'il paraît démontré aujourd'hui que l'eau est un mode puissant de transmission du choléra.

Delirium tremens. — L'alcool convient non-seulement dans la

(1) *Bull. gén. de therap.*, 1873, t. LXXXV, p. 241 et 292.

pneumonie des ivrognes, mais dans toutes les maladies aiguës dont ils peuvent être atteints. Si l'on prive alors les buveurs de leur excitant habituel, ils sont inévitablement pris de *delirium tremens*. Il faut alors leur donner des alcooliques, mais en petite quantité.

Comme agent chirurgical, l'alcool est employé.

1° Dans le pansement des plaies. — Dans l'antiquité, et au moyen âge, l'alcool était, ainsi que l'huile et le sel, le principal topique appliqué sur les plaies. Plus tard, l'usage en est tombé en désuétude (1). Mais heureusement les choses sont changées.

Il y a quelques années, un médecin modeste, Batailhé, a rappelé l'attention des chirurgiens vers la saine pratique des temps anciens, par des expériences et des observations qu'il a communiquées avec Guillet à l'Académie des sciences. Les résultats des recherches et des efforts de Batailhé ont été si considérables, que l'on peut avancer que, depuis vingt ans, personne n'a rendu autant de services à la thérapeutique chirurgicale. Je me rappelle ces paroles prononcées par Nélaton à l'une de ses cliniques: « Quand j'occupai cette chaire, l'hôpital des Cliniques était réputé malsain; depuis que j'emploie l'alcool, sa mauvaise réputation a disparu. » En effet, Nélaton, adoptant les idées de Batailhé, a vulgarisé l'emploi chirurgical des alcooliques et a bien mérité de la chirurgie. Après quatre-vingt-dix-sept opérations, pratiquées par Nélaton, dans le courant de 1863 et dans les six premiers mois de 1863, opérations dont j'ai été témoin pour la plupart, et dont parle Gaulejac, dans sa thèse inaugurale (2), opérations qui furent suivies d'un pansement à l'alcool, il n'y eut que trois morts, dont deux mêmes furent dues à des états morbides indépendants de l'opération. Il convient de citer ensuite Maisonneuve parmi les chirurgiens qui ont le plus contribué à répandre la nouvelle méthode de pansement.

L'alcool agit sur les plaies et les blessures de la manière suivante: Il arrête l'hémorrhagie des petits vaisseaux en coagulant l'albumine du sang; il diminue la formation du pus, en détruit les propriétés nuisibles et l'odeur, donne aux plaies un aspect frais et rosé et active la formation des bourgeons charnus. Il empêche ainsi l'infection purulente si fréquente dans la méthode des pansements à l'eau, méthode pernicieuse qui doit désormais être rejetée toutes les fois qu'une suppuration quelconque est établie.

(1) Toutefois Guy de Chauliac, Ambroise Paré, Dionis, J.-L. Petit ont employé, dans le pansement des plaies, l'alcool et le vin que leurs successeurs ont délaissés.

(2) *Du pansement des plaies par l'alcool*, thèse de Paris, 1864.

2° **Dans la vaginite.** — Cette affection est-elle aiguë, on conseille les moyens antiphlogistiques : les bains entiers tous les jours ou tous les deux jours (les bains de siège doivent être rejetés), le repos, les injections émollientes préparées simplement avec la guimauve ou la graine de lin, ou rendues narcotiques à l'aide du pavot quand il existe de la douleur. Lorsque l'affection passe de l'état aigu à l'état chronique, on conseille les injections d'acétate de plomb (acétate, 15; eau distillée 500). Enfin, la vaginite est-elle chronique, on prescrit les injections de sulfate de zinc, d'alun, de tannin, de feuilles de noyer, de teinture d'iode (teinture, 20; eau, 1000; iodure de potassium, 2). Je ne dirai rien des saignées, non plus que du nitrate d'argent qui, d'après les expériences de Cullerier, n'est pas avantageux dans cette affection.

Tel était, dans ces dernières années, le traitement ordinaire de la vaginite, traitement dans lequel il n'était pas fait mention de l'alcool. Or il résulte d'expériences thérapeutiques faites par Dolbeau aux hôpitaux de Lourcine et de Saint-Antoine, et dont plusieurs sont rapportées par Ramlow (1) que l'alcool peut être employé avec succès dans toutes les formes de la vaginite, aussi bien dans celles qui sont aiguës que dans celles qui sont chroniques; qu'il n'est pas nécessaire d'attendre, comme dans l'emploi des autres topiques, que les phénomènes inflammatoires se soient développés; enfin que ce traitement est, en général, de moins longue durée que par les autres moyens. Le manuel opératoire est le suivant : On trempe, dans de l'eau-de-vie camphrée pure, un tampon de charpie ayant une longueur égale à la profondeur du vagin et muni d'une ficelle, puis on introduit dans le vagin, à l'aide du spéculum, ce tampon fortement imbibé d'alcool. On le laisse à demeure pendant vingt-quatre heures. La malade est invitée à le retirer elle-même avec la ficelle, et à se donner des injections avec une décoction de feuilles de noyer ou de guimauve, ou simplement avec de l'eau, et l'on tient les parois du vagin isolées à l'aide d'un tampon d'ouate sèche. Deux ou trois jours plus tard, on recommence les mêmes opérations et ainsi de suite, jusqu'à ce que la guérison complète soit obtenue. Assez souvent la guérison a lieu après l'emploi de deux ou trois tampons; ordinairement après l'emploi de cinq ou six, quelquefois il faut aller jusqu'à quatorze et même dix-huit.

Enfin, quel que soit le mode de traitement local, je rappellerai qu'il faut satisfaire aux diverses indications. On doit, par exemple, administrer le fer et les amers, aux femmes faibles, lymphatiques, scrofuleuses; les bains de Baréges, aux femmes dartreuses.

(1) *Du traitement de la vaginite*, thèse de Paris, 1867.

Les injections d'alcool, ou plutôt d'eau alcoolisée, ont été employées par Brown dans la blennorrhagie. L'alcool et le vin sont peut être les meilleurs topiques qu'on puisse employer pour faire cesser le suintement chronique dans cette affection.

3° **En injections dans les cavités séreuses.** — Autrefois, on portait le vin dans les cavités séreuses qu'on voulait oblitérer après les avoir préalablement vidées. Il fallait un vin particulier, un vin très-alcoolique, le Porto par exemple; il fallait qu'il fût chaud. Aujourd'hui, on sait que c'est l'alcool qui agit uniquement, et que les effets du vin lui sont inférieurs, parce que, quelle que soit sa richesse alcoolique, ce dernier ne contient pas encore assez de liquide spiritueux. L'alcool produit une inflammation des tuniques et, par suite, des adhérences qui déterminent l'oblitération des cavités. Mais, comme il agit moins bien que l'iode, comme il peut déterminer des phlegmons, lorsqu'il a pénétré dans le tissu conjonctif, on lui préfère aujourd'hui les injections iodées qui ne présentent pas cet inconvénient. C'est surtout dans la tunique vaginale qu'on a injecté l'alcool et le vin pour la guérison de l'hydrocèle. Nous verrons, dans l'étude de l'iode, que l'emploi de cet agent est encore ce qu'il y a de meilleur pour la cure de l'hydrocèle.

Tels sont les usages de l'alcool en chirurgie. Pour terminer, j'ajouterai que Nélaton a démontré, en 1853, qu'on pouvait prévenir le développement des furoncles, et en faire disparaître l'inflammation à l'aide d'applications de compresses imprégnées d'alcool à 92 degrés.

Enfin, je citerai les injections d'eau alcoolisée dans la conjonctivite purulente (Gosselin), dans l'otorrhée (Weber).

MODES D'ADMINISTRATION ET DOSES.

L'alcool est employé différemment suivant les usages auxquels on le destine.

Usages internes. — J'ai déjà cité la *potion de Todd* qu'on prescrit dans la pneumonie, surtout lorsque cette maladie s'accompagne d'adynamie ou qu'elle est survenue chez des gens habitués aux boissons. Cette potion est simplement de l'eau-de-vie, ou du rhum, qu'on administre aux doses de 50 à 100 grammes, répétées deux ou trois fois dans la journée, s'il est nécessaire. Ces liquides se prescrivent, soit en nature, soit plutôt additionnés de sucre et de teinture de cannelle, soit enfin dans de l'eau édulcorée.

Nous avons vu que les alcooliques favorisaient la digestion, qu'ils étaient utiles dans les vomissements de la grossesse et dans la métror-

rhagie. On devra donc recourir à leur emploi dans ces accidents morbides. Toutefois, au lieu du rhum ou de l'eau-de-vie, on prescrira, s'il est possible, le vin de Champagne. L'acide carbonique contenu dans ce vin, dont l'utilité a été reconnue dans les affections précitées, pénètre dans le torrent circulatoire où il produit, sans doute, des effets que ne détermine pas celui qui résulte des combustions organiques. Il peut, dès lors, agir sur les fibres de l'utérus, s'il est vrai que, d'après Brown-Séquard, cet acide fasse contracter les fibres lisses, d'où résulterait la suppression des hémorrhagies utérines comme sous l'influence du seigle ergoté. (Voyez *Médicaments musculaires*.)

Dans le choléra algide, dans le refroidissement et le collapsus qui accompagnent plusieurs maladies aiguës, on a proposé la préparation suivante, appelée *punch des malades* :

Thé.....	40 grammes.
Faites infuser dans eau.....	250 —

Et ajoutez :

Alcool à 56 degrés.....	} aa 450 —
Sirup de sucre.....	
Suc d'un citron.....	

A prendre par petites tasses.

Usages externes. — Pour ces usages on se sert, soit d'eau-de-vie camphrée, soit de l'alcool camphré.

Eau-de-vie camphrée :

Camphre.....	32 grammes.
Alcool à 56 degrés.....	1250 —

On l'emploie surtout en frictions résolatives.

Alcool camphré :

Camphre.....	1 gramme.
Alcool à 86 degrés.....	8 —

On l'emploie quelquefois en nature, par exemple en frictions sur la peau, mais le plus souvent étendu d'eau, par exemple en application sur les plaies.

Le camphre agit en éloignant les insectes et empêchant la fermentation acétique de l'alcool.

Au lieu de l'alcool camphré, on fait souvent usage de la teinture d'arnica dans le pansement des plaies, surtout lorsqu'elles sont contuses.

Teinture d'arnica :

Fleurs d'arnica.....	1 gramme.
Alcool à 56 degrés.....	5 —

Brown pratiquait, dans les *blennorrhagies*, des injections avec de l'alcool simple étendu de 7 à 8 parties d'eau, et Gosselin a employé avec succès, dans une *conjonctivite purulente blennorrhagique*, de l'eau alcoolisée contenant un quart de son poids d'alcool à 36 degrés.

II. — VINS.

Les vins constituent à la fois un aliment et un médicament. Néanmoins, le rôle alimentaire en est faible, puisque ces liquides renferment très-peu de substances solides capables d'être brûlées dans l'économie. Ils constituent un aliment qui excite d'abord d'une manière temporaire, comme le café torréfié, le thé, et qui agit ensuite comme substance d'épargne.

Un vin rouge ordinaire présente la composition suivante :

Eau.....	878 grammes.
Alcool éthylique ou alcool ordinaire.....	100 —
Alcools butylique, amylique, aldéhydes, éthers divers.....	traces
Tannin, acide succinique, bitartrate de potasse et sels divers, matière colorante, etc.....	22 —

La teneur en alcool varie considérablement suivant les vins. Les bordeaux ordinaires n'en contiennent que 10 pour 100; les vins de la Côte-d'Or et de l'Yonne, 10 à 13; le madère, l'alicante, 12; le porto, 25 pour 100. Le bouquet est produit par des huiles essentielles et par des éthers divers dont le dosage est difficile.

Parmi les sels, le bitartrate de potasse est le plus important. Les vins ordinaires en renferment en moyenne 6 pour 100. Les vins très-alcooliques en contiennent peu, parce que ce sel est insoluble dans l'alcool; les vins très-peu riches en alcool, tels que ceux de Suresnes et d'Argenteuil, en contiennent beaucoup, aussi sont-ils durs, acides et purgatifs. Enfin le jus du raisin appelé vin doux, le verjus, renferment tout le bitartrate contenu dans la grappe, aussi sont-ils éminemment purgatifs et, de plus, tempérants. (Voyez ce mot après l'étude des *Alcalins*.) Pendant la fermentation du sucre de raisin, l'alcool se produit et détermine la précipitation d'une plus ou moins grande quantité du bitartrate de potasse qui forme la lie. Parmi les autres sels contenus dans le vin, il faut citer des phosphates, des chlorures, des bromures, et même

des fluorures de potassium, de sodium, de calcium, de magnésium, d'aluminium, de fer.

Après les sels, le tannin est le principe immédiat le plus important. Ceux qui en contiennent beaucoup sont des vins astringents. Vient ensuite la matière colorante qui, de même que le tannin, est contenue dans la pellicule du raisin. Cette matière n'est pas soluble dans l'eau, mais elle se dissout facilement dans l'alcool; aussi peut-on obtenir du vin blanc avec des raisins noirs, en faisant fermenter le jus en l'absence de la pellicule.

On a proposé diverses classifications des vins. La seule qui nous intéresse, au point de vue médical, est la suivante :

1° *Vins alcooliques* (madère, marsala, malaga, alicante). 2° *Vins astringents* (cahors, hermitage). 3° *Vins acides* (vin du Rhin, d'Argenteuil). 4° *Vins mousseux* (champagne). Parmi les vins alcooliques on en distingue qui sont sucrés, tels que ceux de Malaga, de Bagnols; aussi en ferons-nous une cinquième division, celle des *vins sucrés*.

Effets physiologiques. — Ces effets sont multiples. Les plus importants sont d'abord ceux de l'alcool ou de l'eau-de-vie, mais mitigés et moins rapides. Viennent ensuite ceux que produisent des substances qui rendent si complexe la composition des vins : effets astringents, tempérants, laxatifs, nutritifs, suivant qu'ils renferment une plus grande quantité de tannin, de bitartrate de potasse, de sucre et de substances minérales, ces dernières étant aussi nécessaires à l'organisme que les matières organiques.

Usages. — Les usages des vins sont les mêmes que ceux de l'alcool; mais quelques-uns sont plus restreints, d'autres sont plus étendus. Ainsi, tandis qu'on préférera l'alcool aux vins dans la dyspepsie, la pneumonie, les hémorrhagies, le purpura hémorrhagica, la variole, les injections dans la tunique vaginale, etc., on prescrira de préférence les vins dans la convalescence des maladies, dans la glycosurie (Bouchar-dat), les fièvres intermittentes, la fièvre typhoïde, la scrofule, la phthisie, l'incontinence d'urine chez les enfants, le scorbut. Au sujet de cette dernière maladie, on rapporte que, deux croisières, l'une française, l'autre anglaise, stationnant dans les mers du Sud, on distribua du vin aux marins français, de l'eau-de-vie aux marins anglais, et que ceux-ci furent atteints du scorbut, tandis que les premiers en furent exempts.

Choix des vins. — Les vins n'étant pas identiques, il est utile d'en faire un choix.

S'agit-il de relever les forces, on donnera des vins sucrés, ceux de

Bagnols par exemple, attendu que le sucre est un aliment dont les effets s'ajoutent à l'action stimulante exercée par l'alcool. La potion cordiale n'est que du vin sucré additionné de cannelle :

Vin rouge	125 grammes.
Sirop de sucre	25 —
Teinture de cannelle	8 —

On donnera cette potion, ou un verre de vin quelconque, pour relever les forces après une opération, une ponction de l'ascite, d'un kyste de l'ovaire, de la plèvre, etc.

S'il s'agit d'injections, on préférera les vins astringents. — On ajoutera même au vin rouge ordinaire une certaine quantité de tannin dans la proportion de 4 gramme pour 150 grammes de vin, pour les injections uréthrales, et dans des proportions plus fortes pour les injections vaginales.

Le vin blanc mousseux, le champagne, doit être préféré au vin rouge dans les vomissements de la grossesse.

Dans la blennorrhagie chronique on emploie avec avantage les injections avec un vin astringent, seul ou additionné d'eau de roses :

Vin rouge du Midi	50 grammes.
Eau distillée de roses	100 —
	(Ricord.)

ou mieux additionné de tannin :

Vin rouge du Midi	150 grammes.
Tannin pur	4 —
	(Ricord.)

Pour le vagin, la quantité de tannin doit être doublée.

Résumé.

Le groupe des alcooliques est représenté par l'alcool éthylique et par les liquides qui en renferment, tels que les vins et les liqueurs. (Les teintures alcooliques ne peuvent faire partie de ce groupe, car ce sont des préparations pharmaceutiques dans lesquelles l'alcool ne joue que le rôle d'excipient.)

L'absorption des alcooliques est rapide, soit qu'ils aient été ingérés dans l'estomac, soit qu'ils aient été introduits dans le rectum. Deux théories opposées ont été admises tour à tour au sujet de leur élimination. Suivant l'une, l'alcool serait brûlé dans l'organisme, c'est-à-dire transformé en eau et en anhydride carbonique. Suivant l'autre, cette substance s'éliminerait en nature. Cette dernière est celle qu'il faut admettre, car on peut retrouver, dans les produits expiratoires et dans l'urine, l'alcool ingéré. L'étude physiologique de ce médicament vient d'ailleurs appuyer cette théorie.

En effet, il est démontré que l'alcool modère la nutrition, qu'il diminue l'urée d'une manière notable et qu'il produit un abaissement de la température. Dans des expériences faites sur les animaux, on a vu l'abaissement de la calorification être de 2 et 3 degrés et davantage. Or, si l'alcool était brûlé dans l'organisme, il devrait plutôt élever la température animale que l'abaisser, il devrait agir comme un aliment respiratoire, tandis que c'est en réalité un médicament d'épargne qui, ralentissant la nutrition, agit comme la cendre jetée sur le feu, en faisant que l'organisme s'use moins vite. Aussi est-il utile aux personnes dont l'alimentation est insuffisante. C'est par cette action modératrice de la nutrition qu'on peut expliquer l'embonpoint et parfois la dégénérescence graisseuse qu'on remarque chez les buveurs.

Avant d'être absorbé, l'alcool agit sur les premières portions du tube digestif. A petite dose, il augmente les sécrétions du suc gastrique et du suc pancréatique; à haute dose, il les diminue. Il réveille les contractions stomacales; enfin, il dissout les graisses et en favorise l'émulsion ultérieure.

Les usages thérapeutiques des alcooliques sont nombreux. Parmi ces usages, les uns sont récents, les autres déjà anciens ou renouvelés. Ainsi on emploie avec avantage l'alcool (potion de Todd) dans la pneumonie où, suivant les idées anciennes, il devrait agir comme médicament incendiaire, tandis qu'il est antiphlogistique. On peut même avancer que l'emploi de cette substance est parfois l'un des moyens d'arrêter une maladie fébrile à son début. L'alcool est utile dans la dyspepsie, dans les vomissements de la grossesse, le choléra, les fièvres intermittentes, la fièvre typhoïde, la phthisie et même le delirium tremens. L'usage de l'alcool seul ou additionné de camphre (eau-de-vie camphrée), dans le pansement des plaies, rend des services immenses qui ont été appréciés dans ces dernières années; le principal avantage de l'alcool est de s'opposer efficacement à l'infection purulente. Les injections de vin ou d'alcool dans les cavités séreuses, pour les oblitérer, sont efficaces, mais il faut leur préférer les injections iodées.

Les vins agissent comme l'alcool, mais d'une manière plus mitigée. D'un autre côté, à cause des principes nombreux qu'ils renferment, ils peuvent produire des effets que ne détermine pas l'alcool: effets tempérants, laxatifs, astringents, nutritifs, suivant qu'ils sont riches en bitartrate de potasse, en tannin ou en sucre. Les vins sucrés, ceux de Bagnols, par exemple, doivent être administrés de préférence aux convalescents.

II. — CAFÉIQUES.

Le groupe des *caféiques* a été créé par Bouchardat qui l'a formé de quatre substances contenant de la *caféine*, savoir: le *café*, le *thé de Chine*, le *thé du Paraguay*, le *guarana*, et d'une cinquième, le *coca*, qui renferme un autre alcaloïde, la *cocaïne*.

J'ai admis ce groupe naturel, mais après l'avoir légèrement modifié. J'en ai distrait le *coca* qui a été étudié précédemment, et je l'ai rem-

placé par le *cacao* dont l'alcaloïde appelé *théobromine* paraît posséder des propriétés analogues à celles de la *caféine*. Enfin, à l'expression *guarana*, qui ne désigne qu'un mélange de diverses semences, je substituerai le nom de l'arbre appelé *Paullinia*, dont les substances forment une partie importante de ce mélange. Le groupe des *caféiques*, ainsi modifié, sera donc représenté par le *café*, les thés de Chine et du Paraguay, le *paullinia* et le *cacao*.

I. — CAFÉ.

Historique. — L'usage du café paraît avoir pris naissance en Perse. Vers le milieu du xv^e siècle, cet usage passa à Aden et à la Mecque où il ne parvint à s'établir qu'à la suite de persécution; puis, en 1664, s'ouvrit à Marseille le premier café qu'on ait vu en France. En 1669, un Arménien nommé Pascal fonda à Paris un établissement semblable et, dix ans plus tard, un Sicilien nommé Procope créa celui qui porte encore son nom.

A dater de cette époque, l'usage du café se répandit de plus en plus et entra dans la thérapeutique. En effet, Prosper Alpin, puis Dufour au xvii^e siècle, le prescrivait dans la phthisie, et surtout dans la migraine, ce en quoi ils furent imités par leurs successeurs. Mais, ce n'est que dans ce siècle, et notamment dans ces dernières années, que l'étude chimique et physiologique, ainsi que l'emploi thérapeutique rationnel du café ont été constitués.

Provenance du café. — Le café est la graine de deux arbrisseaux appartenant au genre *cafier* (*Coffea*), de la famille des rubiacées: le *C. Arabica* (Linné), et le *C. Mauritiana* (Lamarck).

En 1690, les Hollandais transportèrent le *Coffea arabica* à Batavia, à Java et à Surinam. Ils en apportèrent aussi plusieurs pieds à Amsterdam. En 1714, un pied de cette plante, donné par Pancras, bourgmestre d'Amsterdam, fut planté au Jardin Royal, aujourd'hui le Jardin des Plantes; enfin, en 1720, Desclieux put transporter sain et sauf à la Martinique un pied de *cafier* avec lequel il avait partagé sa ration d'eau douce pendant la traversée. De la Martinique, le *Coffea Arabica* passa aux Antilles, à Saint-Domingue, à la Guadeloupe, à Cayenne et dans plusieurs autres colonies.

Le *cafier* d'Arabie est un arbrisseau qui atteint une hauteur de 3 à 6 mètres. Il est toujours vert et porte des fleurs à toutes les époques de l'année. Les fruits en sont mûrs quatre mois environ après la floraison; ils sont rouges et tellement semblables aux cerises qu'on pourrait les confondre avec elles, si on ne les reconnaissait à leur odeur et à leur saveur qui est plus agréable encore que celle de ces dernières. Les fruits